

PROCÈS FICTIF

>> OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Au cours de la présente activité, l'élève sera amené à :

- découvrir les étapes d'une cause criminelle, particulièrement l'exposé initial, l'interrogatoire, le contre-interrogatoire et l'exposé final;
- reconnaître le rôle des intervenants dans une cause criminelle;
- comprendre comment fonctionne le fardeau de la preuve dans une cause criminelle;
- préparer un exposé initial, des questions d'interrogatoire et de contre-interrogatoire et une plaidoirie en appliquant les connaissances acquises aux faits d'une cause;
- participer à un procès criminel fictif à titre d'avocat, de témoin, de greffier, d'agent de services aux tribunaux, de journaliste ou de dessinateur judiciaire.

1

Description : Les élèves découvriront les étapes d'un procès criminel. En particulier, ils apprendront comment préparer et faire un exposé initial, une plaidoirie, un interrogatoire principal et un contre-interrogatoire. Ils auront l'occasion d'utiliser les connaissances acquises en se préparant à un procès fictif en salle de classe et en y participant.		Matières scolaires : Droit canadien.	
Niveau : Secondaire	Tranche d'âge : 15 à 18 ans	Durée : 450 minutes (6 x 75 minutes)	Format : Word, PDF et PPT

Mots clés : Droit criminel, Poursuite criminelle, Procès.

>> PRÉALABLES

Il est préférable que les élèves connaissent les principes de base d'un procès criminel au Canada. Cependant, ces connaissances ne sont pas nécessaires pour réaliser la présente activité.

>> MATÉRIEL

- Présentation PPT intitulée « Étapes d'un procès criminel »
- Vidéo (en ligne ou DVD) « Sa Majesté la Reine c. Alexis Bédard » (vous pouvez obtenir la vidéo en visitant la chaîne YouTube <https://www.youtube.com/CliquezJustice> ou en communiquant avec l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario pour obtenir une copie du DVD)

[SECONDAIRE] ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE | PROCÈS FICTIF

- **Fiche 1 : Fiche de l'élève — L'art de la plaidoirie en quatre étapes** (une fiche par élève)
 - **Fiche 2 : L'exposé initial et la plaidoirie** (une fiche pour l'enseignant)
 - **Fiche 3 : L'interrogatoire et le contre-interrogatoire** (une fiche pour l'enseignant)
 - **Fiche 4 : Objections**
 - **Fiche 5 : Exposé initial – Feuille de travail de l'élève** (une par groupe)
 - **Fiche 6 : Plaidoirie – Feuille de travail de l'élève** (une par groupe)
 - **Fiche 7 : Diagramme d'une salle d'audience**
 - Trousse pour la préparation des rôles préparée par le Réseau ontarien d'éducation juridique (ROEJ), *Procès criminel simulé – Préparation des rôles*, disponible au : http://ojen.ca/sites/ojen.ca/files/sites/default/files/resources/ROEJ%20proces%20simule%20ROLE_3.pdf
 - Le scénario du cas *R. c. Wai* disponible dans le site Internet du ROEJ au : http://ojen.ca/sites/ojen.ca/files/sites/default/files/resources/ROEJ_proces_simule_WAI.pdf
- OU
- Le scénario du cas *R. c. Tisi* disponible dans le site Internet du ROEJ au : http://ojen.ca/sites/ojen.ca/files/sites/default/files/resources/ROEJ_proces_simule_TISI.pdf

>> DÉROULEMENT

1. Avant de commencer

Le présent module permet aux élèves de se familiariser avec les éléments constitutifs d'un procès criminel. Les élèves ont ensuite l'occasion d'appliquer les connaissances acquises en se préparant à un procès fictif et en y participant.

Il est important de choisir un scénario de procès fictif avant de commencer. Les cas *R. c. Wai* et *R. c. Tisi* sont deux exemples de procès fictifs préparés par le Réseau ontarien d'éducation juridique (ROEJ).

Le ROEJ offre également plusieurs autres scénarios de procès criminels fictifs au : <http://ojen.ca/fr/resources/cat/121>

Il est aussi possible d'utiliser d'autres scénarios de procès fictifs pour cette activité.

2. Mise en situation

- Expliquer aux élèves que, au cours du présent module, ils découvriront :
 - les étapes d'une cause criminelle, particulièrement l'exposé initial, l'interrogatoire, le contre-interrogatoire et la plaidoirie;

[SECONDAIRE] ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE | PROCÈS FICTIF

- le rôle des intervenants dans une cause criminelle;
- comment fonctionne le fardeau de la preuve dans une cause criminelle.

Ensuite, ils auront l'occasion de préparer un exposé initial, des questions d'interrogatoire et de contre-interrogatoire ainsi qu'une plaidoirie en appliquant les connaissances qu'ils ont acquises aux faits d'une cause.

L'activité culminera par un procès criminel fictif dans lequel les élèves joueront divers rôles, comme les rôles d'avocat, de témoin, de greffier, d'agent des services aux tribunaux, de journaliste et dessinateur judiciaire.

- Faire un survol des étapes d'un procès criminel en utilisant la présentation PPT intitulée « Les étapes d'un procès criminel ».
- À la diapositive 2, partager les renseignements suivants avec les élèves :

- L'accusé dans un procès criminel bénéficie d'une présomption d'innocence, c'est-à-dire qu'il est présumé innocent jusqu'à preuve du contraire.
- Le procureur est également nommé procureur de la Couronne, la Couronne, la poursuite, le poursuivant, le ministère public ou le substitut du Procureur général. Il s'agit d'un avocat spécialisé en droit criminel qui travaille exclusivement pour le gouvernement (fédéral, provincial ou territorial).

En droit criminel, ce n'est pas la victime qui peut décider de poursuivre une personne en justice; c'est plutôt le procureur qui décide, après une enquête policière, s'il existe suffisamment d'éléments pour tenter une poursuite criminelle.

Le procureur agit à titre de porte-parole de la société et défend donc les intérêts de la société qui ont été violés par l'auteur de l'infraction.

Les procureurs de la Couronne provinciaux sont responsables de la plupart des poursuites intentées en vertu du *Code criminel*. Pour les poursuites intentées en vertu de lois fédérales criminelles autres que le *Code criminel*, ce sont les procureurs de la Couronne fédéraux qui s'en occupent.

- À la diapositive 4, partager l'information suivante avec les élèves :

La personne qui a le fardeau de la preuve est celle qui doit convaincre le juge ou le jury, hors de tout doute raisonnable, que l'accusé est coupable. En raison de la présomption d'innocence, tout accusé est jugé innocent jusqu'à preuve du contraire.

[SECONDAIRE] ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE | PROCÈS FICTIF

Une preuve hors de tout doute raisonnable signifie que si le juge ou le jury a le moindre doute quant à la culpabilité de l'accusé, il doit l'acquitter. Il faut que le juge ou le jury soit certain que l'accusé a commis l'acte criminel dont il est accusé. Le procureur doit donc produire suffisamment de preuves qui démontrent la culpabilité de l'accusé.

- Expliquer aux élèves qu'ils vont maintenant découvrir les principales étapes d'un procès, soit :
 - L'exposé initial
 - L'interrogatoire
 - Le contre-interrogatoire
 - L'exposé final

Ils auront l'occasion de visionner une vidéo qui illustre chacune de ces étapes.

- Distribuer à chaque élève une copie de la **Fiche 1 : Fiche de l'élève – L'art de la plaidoirie en quatre étapes**.
- À l'aide de la Fiche 1, lire à voix haute les paragraphes sur l'exposé initial.
- Expliquer aux élèves qu'ils vont maintenant visionner une vidéo intitulée « Sa Majesté la Reine c. Alexis Bédard », une vidéo d'un procès **fictif** filmée dans une vraie salle d'audience avec une vraie juge et de vrais avocats. Montrer l'introduction afin de donner le contexte du procès fictif aux élèves. Ensuite, montrer la scène 1 afin de démontrer le rôle du greffier et ce qu'est un exposé initial.
- À l'aide de la **Fiche 2 : L'exposé initial et la plaidoirie**, expliquer aux élèves ce qu'ils doivent faire pour préparer leur propre exposé initial. Dire aux élèves que vous leur remettrez une fiche de travail afin de les aider à préparer leur exposé initial.
- Expliquer ensuite aux élèves que la prochaine étape d'un procès, après l'exposé initial, est l'interrogatoire principal.
- À l'aide de la Fiche 1, lire à haute voix les paragraphes sur l'interrogatoire principal.
- Montrer la scène 2 de la vidéo afin de démontrer le déroulement de l'interrogatoire principal de la Couronne. Si possible, arrêter la vidéo lorsque la procureure de la Couronne a terminé son interrogatoire principal (avant que l'avocat de la défense commence son contre-interrogatoire).
- Montrer la scène 3 de la vidéo afin de démontrer le déroulement de l'interrogatoire principal **de la victime**, tel qu'effectué par la procureure de la Couronne. Encore une

[SECONDAIRE] ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE | PROCÈS FICTIF

fois, si c'est possible, arrêter la vidéo lorsque la procureure de la Couronne a terminé son interrogatoire principal (avant que l'avocat de la défense commence son contre-interrogatoire).

- À l'aide de la **Fiche 3 : L'interrogatoire et le contre-interrogatoire**, donner plus de détails aux élèves sur l'interrogatoire principal. Lire à voix haute les objectifs primaires et secondaires d'un interrogatoire principal, les étapes et la structure de l'interrogatoire.
- Écrire au tableau les étapes suivantes tout en les expliquant à l'aide de la Fiche 3 :
 - Présenter le témoin
 - Préparer l'auditoire (cela peut se faire avec une seule phrase!)
 - Présenter le cœur de l'histoire
 - Présenter la conclusion (il est préférable de terminer avec un seul point)
- Expliquer chaque étape en utilisant les exemples de questions fournis dans la Fiche 3. Un élève peut jouer le rôle du témoin et répondre aux questions ou l'élève peut jouer le rôle de l'avocat et poser les questions à l'enseignant.
- Expliquer aux élèves qu'il y a différents types de questions – questions suggestives, questions de transition et questions ouvertes – à l'aide des explications que l'on retrouve à la Fiche 3.
- Expliquer ensuite aux élèves que la prochaine étape d'un procès, après l'interrogatoire principal, est le contre-interrogatoire. Dire aux élèves que chaque interrogatoire peut être suivi d'un contre-interrogatoire si l'avocat de la partie adverse désire interroger le témoin qui a fait l'objet d'un interrogatoire principal.
- À l'aide de la Fiche 1, lire à voix haute les paragraphes sur le contre-interrogatoire.
- Montrer la scène 6 de la vidéo, laquelle présente un interrogatoire principal. Enchaîner avec la scène 7 dans laquelle la Couronne procède au contre-interrogatoire de l'accusé. Si le temps le permet, montrer la scène 9 pour démontrer un autre contre-interrogatoire.
- À l'aide de la Fiche 3, donner plus de détails aux élèves sur le contre-interrogatoire. Lire à voix haute les objectifs du contre-interrogatoire, comment le préparer et comment utiliser les questions suggestives.
- Si le temps le permet, demander à un élève de jouer le rôle du témoin et de poser les questions de contre-interrogatoire de la Fiche 3 devant le groupe-classe.
- Si le temps le permet, expliquer ce qu'est une objection à l'aide de la **Fiche 4 : Objections**. La Fiche 1 contient également des renseignements sur les objections.

[SECONDAIRE] ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE | PROCÈS FICTIF

- Expliquer aux élèves que la dernière étape d'un procès est la plaidoirie.
- Se rapporter à la fiche 1 et lire à voix haute les paragraphes sur la plaidoirie.
- Montrer les scènes 10 et 11 de la vidéo afin d'illustrer comment se déroule une plaidoirie.
- À l'aide de la Fiche 2, expliquer aux élèves ce qu'ils doivent faire pour préparer leur propre plaidoirie. Dire aux élèves que vous leur remettrez une fiche de travail qui les aidera à préparer leur plaidoirie.
- Expliquer aux élèves que vous allez maintenant les diviser en groupes afin qu'ils préparent leur propre procès fictif.
- Assigner les rôles aux élèves. Il peut y avoir jusqu'à quatre avocats de la défense et quatre procureurs de la Couronne. Il y a quatre témoins dans le procès fictif, un greffier et un agent des services aux tribunaux. Les autres élèves peuvent jouer les rôles de journalistes, de dessinateurs judiciaires ou de membres du public.
- Distribuer le scénario du procès fictif choisi aux élèves.
- Distribuer la **Fiche 5 : Exposé initial – Feuille de travail de l'élève** et la **Fiche 6 : Plaidoirie – Feuille de travail de l'élève** à chaque groupe d'avocats.
- Dire aux élèves qui jouent les rôles d'avocats qu'ils devront préparer un exposé initial, un interrogatoire pour chacun de leurs témoins (il y a deux témoins pour chaque partie), un contre-interrogatoire pour les deux témoins de l'autre partie et une plaidoirie.
- Dire aux élèves qui jouent les rôles de témoins qu'ils devront apprendre leur rôle par cœur afin d'être prêts à répondre aux questions d'interrogatoire et de contre-interrogatoire.
- Dire à l'élève qui joue le rôle du greffier qu'il devra se familiariser avec son scénario et être prêt à lire les actes d'accusation au début du procès fictif et à assermenter les quatre témoins pendant le procès. Pour plus de renseignements sur ce rôle, diriger les élèves vers la Trousse de préparation aux rôles du ROEJ.
- Dire aux élèves qui jouent les rôles de journalistes qu'ils devront rédiger un article de journal sur le scénario et le procès fictif qui aura lieu. Ces élèves peuvent faire des entrevues avec les avocats et les témoins de leur choix afin de préparer leur article. Pour plus de renseignements sur ce rôle, diriger les élèves vers la Trousse de préparation aux rôles du ROEJ.
- Dire à l'élève qui joue le rôle de l'agent des services aux tribunaux qu'il devra se familiariser avec son rôle afin d'être prêt au procès fictif. Pour plus de renseignements sur ce rôle, diriger l'élève vers la Trousse de préparation aux rôles du ROEJ.

[SECONDAIRE] ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE | PROCÈS FICTIF

- Dire aux élèves qui jouent les rôles de dessinateurs judiciaires qu'ils peuvent commencer leur dessin à l'avance et qu'ils peuvent continuer pendant le procès fictif. Pour plus de renseignements sur ce rôle, diriger les élèves vers la Trousse de préparation aux rôles du ROEJ.
- Accorder le temps nécessaire pour la préparation du procès fictif (à la discrétion de l'enseignant). Il est recommandé d'accorder au moins 150 minutes de préparation.
- S'assurer que les élèves se préparent au rôle qui leur a été assigné.
- Pour la tenue du procès fictif, placer les tables ou les pupitres selon le diagramme de la **Fiche 7 : Diagramme d'une salle d'audience**.
- L'enseignant peut jouer le rôle du juge ou peut demander à un avocat ou à un juge de la collectivité de jouer ce rôle.
- La Trousse de préparation aux rôles explique le déroulement du procès. La vidéo « Sa Majesté la Reine c. Alexis Bédard » démontre aussi le déroulement complet d'un procès criminel.
- Ne pas oublier de rendre un verdict à la fin du procès!

FICHE 1 : Fiche de l'élève – L'art de la plaidoirie en quatre étapes

1) **EXPOSÉ INITIAL** : Au début du procès, expliquez en quelques minutes votre théorie de la cause et les faits importants. En d'autres mots, vous devez expliquer les faits associés à la cause de votre « client » et les raisons pour lesquelles il devrait gagner sa cause.

- Présentez et décrivez votre client (si vous jouez le rôle de procureur de la Couronne, n'oubliez pas que la victime n'est pas le client).
- Expliquez les faits de façon chronologique ou de façon logique (qu'est-ce qui est arrivé?).
- Expliquez la nature de la cause (p. ex. : vol, trafic de drogues, etc.).
- Présentez les témoins qui seront appelés à témoigner et donnez une brève description de leur preuve (p. ex. la policière Gomez travaille pour la ville d'Ottawa depuis 17 ans. C'est elle qui a arrêté les trois jeunes, dont l'accusé, pour trafic et possession de drogues. Elle pourra vous raconter...).
- Expliquez que votre preuve permettra de convaincre le juge ou le jury selon le fardeau de la preuve requis (dans une cause criminelle, il faut démontrer les faits à prouver « hors de tout doute raisonnable »).
- Soulignez les faiblesses de la cause de l'autre partie.

📌 Pendant l'exposé initial, vous ne devez pas présenter des arguments au juge ou au jury; vous devez seulement présenter les faits et une description de la preuve que fourniront les témoins.

Exemple : Le témoin vous dira que l'accusé voulait obtenir des chaussures de basketball comme ceux que portait la victime et que l'on a retrouvé de telles chaussures à l'extérieur de la porte principale de son appartement.

2) **INTERROGATOIRE PRINCIPAL** : Pour présenter votre preuve, vous devez appeler vos témoins afin qu'ils témoignent devant la cour et leur poser des questions afin qu'ils puissent dire à la cour ce qu'ils ont observé.

- Poser des questions à votre témoin pour le présenter à la cour (p. ex. demandez-lui quel est son nom, son emploi, son lien avec la cause, etc.)
- Demandez-lui d'expliquer le cœur de son histoire. Il devra présenter les faits en ordre chronologique ou en ordre logique.

[SECONDAIRE] ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE | PROCÈS FICTIF

- Vos questions doivent être suffisamment générales afin que le témoin puisse raconter son histoire sans interruption.
- Les questions ne peuvent **pas** être suggestives sauf lorsque vous présentez votre témoin. Vous ne pouvez pas influencer le témoin de sorte qu'il donne une réponse particulière.
 - Exemple de question suggestive : Vous étiez avec Dwayne le 5 décembre 2010, n'est-ce pas?
 - Exemples de questions non suggestives : Étiez-vous avec Dwayne le 5 décembre 2010? Avec qui étiez-vous le 5 décembre 2010? Qu'avez-vous fait cette soirée-là?

3) CONTRE-INTERROGATOIRE : Vous devez interroger tous les témoins de l'autre partie afin de contester et d'affaiblir leur preuve.

Par exemple, vous pouvez tenter de démontrer que la preuve du témoin n'est pas **crédible** (c'est-à-dire, qu'il ne disait peut-être pas la vérité ou qu'il n'est pas certain de ce qu'il a vu) ou de lui faire admettre des choses qui pourraient vous aider. Vous pourriez également tenter de démontrer que le témoin n'a pas une bonne mémoire, qu'il n'a pas vu la même chose que les autres témoins ou qu'il a une raison de cacher quelque chose.

- Vos questions **devraient** être suggestives afin que le témoin ne puisse répondre que par « oui » ou « non » à vos questions. Vous devez avoir le contrôle.
- Exemples de questions suggestives : Vous saviez que Red donnait de la drogue aux deux individus n'est-ce pas? Êtes-vous d'accord pour dire que vous auriez pu vous lever et quitter le parc à n'importe quel moment?
- Il est important de préparer toutes vos questions. Cependant, il est fort probable que vous deviez modifier ou ajuster vos questions en fonction de l'interrogatoire. Assurez-vous donc d'avoir une liste des points importants que vous voulez faire ressortir dans le témoignage de chaque témoin.
- Ne posez pas une question au témoin si vous ne connaissez pas déjà la réponse.
- Évitez de poser trop de questions, demeurez bref.

4) **PLAIDOIRIE** : Pour conclure, répétez votre théorie de la cause au juge ou au jury ainsi que les faits importants.

- Expliquez vos conclusions en fonction de la preuve qu'ont présentée les témoins.

Exemple :

Vous pourriez dire: « Le témoin a déclaré dans son témoignage qu'il était en compagnie de Dwayne le 5 décembre 2010, qu'il s'est rendu au centre communautaire avec lui, mais qu'il est parti sans lui. Je vous demande donc, Monsieur le juge, de conclure que mon client n'était pas avec Dwayne dans la ruelle et que ce n'est donc pas lui qui a attaqué Anver Williams ».

- Voici quelques façons de présenter votre plaidoirie :
 - Parlez de la crédibilité de certains témoins.
 - Racontez les faits comme on raconte une histoire.
 - Comparez votre preuve avec celle de l'autre partie, en répétant ce que les témoins ont dit, par exemple.
- Expliquez l'application de la loi ou du droit. Par exemple, si vous êtes l'avocat de la défense, expliquez votre défense, démontrez qu'il existe des doutes et répétez que, pour vous, la Couronne ne s'est pas acquittée du fardeau de preuve (hors de tout doute raisonnable). Si vous représentez la Couronne, assurez-vous de démontrer que vous vous êtes acquitté du fardeau de preuve.
- Expliquez la peine possible (la peine que l'accusé devrait ou ne devrait pas recevoir).


OBJECTION

Lorsque l'avocat de l'autre partie questionne un témoin, vous pouvez vous lever et dire « objection » si vous n'êtes pas d'accord avec la question ou la réponse. Voici certaines raisons pour lesquelles vous pouvez soulever une objection :

- **Oui-dire** : L'objection la plus commune est le oui-dire, c.-à-d. utiliser une preuve indirecte pour prouver un fait. Ce type de preuve n'est pas fiable.

Voici un exemple de oui-dire :

 Avocat : Qu'avez-vous vu le soir du crime sur la rue Ottawa?

 Témoin : Je n'ai pas vu l'accusé, mais mon amie Carole a vu l'accusé sur la rue Ottawa vers 21 h.

Carole n'a pas été assermentée et ne subira pas un contre-interrogatoire. On ne peut donc pas considérer que cette déclaration est fiable.

- **Opinion** : Seuls les experts peuvent donner des opinions.
- **Non pertinent** : Cette objection est utilisée lorsque la question ou la réponse n'est pas liée à la cause. Elle n'est donc pas pertinente pour la cause du demandeur ni du défendeur.

Exemple : Donovan est-il un bon joueur de basketball?

- **Question suggestive** : Cette objection est utilisée si l'avocat pose une question suggestive durant son interrogatoire.

Exemple : C'est Donovan qui vous a enlevé vos souliers par la suite?

FICHE 2 : L'exposé initial et la plaidoirie

Comment préparer un exposé initial

- Familiarisez-vous avec les faits décrits dans chaque fiche de témoin.
- L'exposé initial permet aux avocats de présenter leur théorie de la cause et de faire un résumé de la preuve qu'ils entendent présenter à la cour.
 - Informez le juge des témoins qui vont témoigner pour vous.
 - Assurez-vous de parler des principaux faits de votre cause, soit les faits qui seront certainement contestés par la partie adverse.
- Présentez les faits seulement.
- Échangez avec les avocats qui procéderont aux interrogatoires des témoins afin de vous assurer que les faits dont vous parlerez dans votre exposé initial correspondent aux faits qu'ils vont tenter de faire ressortir dans des témoignages.


12

Si vous êtes procureur de la Couronne

- Présentez-vous à la cour et présentez vos collègues.
- Dites au juge que vous allez prouver hors de tout doute raisonnable que Donovan était dans la ruelle avec Dwayne au cours de la soirée du 5 décembre 2010 et qu'il a volé les souliers et la casquette d'Anver après l'avoir battu.
- Dites au juge que vous allez prouver hors de tout doute raisonnable que Jesse était dans le parc avec ses amis au cours de la soirée du 17 juillet 2010 et qu'il avait dans son sac à dos des pilules d'ecstasy et de la marijuana, et qu'il en a vendu à deux individus.

Si vous êtes avocat de la défense

- Dites au juge que la Couronne n'a pas réussi à prouver l'accusation selon le fardeau de la preuve requis, qu'il existe des doutes sur les faits et que la Couronne ne peut donc pas prouver son cas hors de tout doute raisonnable.

 Lorsque vous présentez votre exposé initial, parlez lentement et clairement et utilisez des phrases courtes et simples. Soyez bref et précis!

Comment préparer une plaidoirie

- Prenez note de vos principaux arguments et préparez un résumé de tous les points importants que vous voulez soulever.
- Résumez seulement la preuve qui est ressortie au cours du procès. Vous devrez peut-être modifier votre plaidoirie pendant le déroulement du procès afin de refléter ce qui a vraiment été dit et non pas ce que vous pensiez qu'on allait dire.
- Si un témoin de la partie adverse admet quelque chose qui peut aider votre cas, assurez-vous de souligner ce fait pendant votre plaidoirie.
- Échangez avec l'avocat qui prépare l'exposé initial pour vous assurer que l'exposé initial et la plaidoirie sont similaires et reprennent les mêmes faits importants.

13

Si vous êtes procureur de la Couronne

- Répétez dans votre plaidoirie que votre preuve démontre que Donovan Tisi ou Jesse Wai est coupable hors de tout doute raisonnable.

Si vous êtes avocat de la défense

- Répétez dans votre plaidoirie que la Couronne n'a pas réussi à prouver hors de tout doute raisonnable que votre client est coupable.
- Soulignez les doutes qui ont été semés pendant les témoignages.

FICHE 3 : Interrogatoire et contre-interrogatoire

A. INTERROGATOIRES PRINCIPAUX

>> QU'EST-CE QU'UN INTERROGATOIRE PRINCIPAL?

- Il s'agit de la première série de questions posées au témoin.
- Ce sont les questions que vous posez à votre propre témoin.
- Dans vos procès fictifs, la Couronne aura deux témoins. La Couronne procédera donc à l'interrogatoire principal de ces deux témoins.

14

>> LES OBJECTIFS D'UN INTERROGATOIRE PRINCIPAL

Objectif primaire

- Obtenir tous les faits qui appuient votre cas et dont le témoin a une connaissance personnelle.
- Obtenir toute la preuve pertinente que le témoin a en sa connaissance.

Objectif secondaire

- Développer un rapport et de l'empathie entre le témoin et le juge.
- Démontrer la crédibilité du témoin.

>> CONSEILS POUR L'INTERROGATOIRE PRINCIPAL

- Racontez une histoire convaincante par l'entremise du témoin :
 - Humanisez votre témoin de sorte que l'étranger au banc des témoins devienne une vraie personne avec laquelle les jurés ou le juge peuvent s'identifier.
 - Dites à la Cour qui est votre témoin, pourquoi il ou elle doit témoigner et comment ce témoin fait partie de l'histoire.
- Assurez-vous que de mettre l'accent sur le témoin et non sur vous.
- Posez des questions courtes et ouvertes.
- Répétez les points importants.
- Évitez de poser des questions négatives ou complexes.
- Posez vos questions de sorte à présenter toute l'histoire tout en maximisant l'impact.
- L'interrogatoire doit être organisé et convaincant.

- Le témoin doit être crédible et raconter une histoire convaincante.

>> LES ÉTAPES POUR SE PRÉPARER À UN INTERROGATOIRE

- Rencontrez votre témoin et lisez l'énoncé des faits afin de bien comprendre ce que votre témoin connaît et ce qu'il sera en mesure de raconter à la Cour pendant son témoignage.
- Dressez une liste des points importants que votre témoin devrait faire pendant son interrogatoire.
- Évaluez l'importance de chaque point et pensez à la meilleure façon de présenter chaque point au cours de votre interrogatoire.
- Assurez-vous de présenter chaque point dans un ordre compréhensible et logique.

15

>> LA STRUCTURE DE L'INTERROGATOIRE

Si votre interrogatoire n'a pas une bonne structure (p. ex. si vous sautez d'une chose à l'autre), le juge ne pourra pas bien saisir toute l'histoire et toute la preuve présentée par le témoin. Voici donc les quatre étapes de l'interrogatoire.

1^{re} étape: présenter votre témoin

- Obtenez suffisamment d'information sur votre témoin (lieu de résidence, statut familial, emploi, durée de son emploi, âge, etc.)
- Présentez votre témoin de sorte à démontrer qu'il est crédible.
- Lorsque vous présentez votre témoin, vous pouvez utiliser des questions suggestives.

Exemple de questions pour présenter votre témoin :

🗨️ M. Bourgeois, quel âge avez-vous?

🗨️ Où vivez-vous?

🗨️ Avec qui vivez-vous?

🗨️ Depuis quand vivez-vous à cette adresse?

🗨️ Vous travaillez pour le CC Franco-Ouest, n'est-ce pas?

🗨️ Depuis quand travaillez-vous pour cet employeur?

2^e étape : préparer votre auditoire (vous pouvez le faire en une seule phrase!)

- Cette étape a pour but de faire la transition entre la présentation du témoin et le cœur du témoignage.
- C'est à ce moment-là que vous devriez informer le juge du rôle que jouera votre témoin dans l'affaire en cause.

Exemple :

🗣️ M. Bourgeois, comme nous l'avons entendu au cours du témoignage de l'agente de police Gomez, vous étiez impliqué dans cette situation. Pouvez-vous nous expliquer, dans vos propres mots, où vous étiez et ce qui s'est passé au cours de la soirée du 8 novembre 2010?

16

3^e étape : présenter le cœur de l'histoire

- Posez des questions à votre témoin qui feront ressortir l'histoire et les faits dont votre témoin a connaissance.
- Pour ce faire, tous les avocats doivent bien connaître tous les faits.
- Il est souvent préférable de poser les questions en ordre chronologique, c.-à-d. faire ressortir la preuve en suivant le déroulement des événements.
- Il est donc recommandé de préparer une chronologie de ce qui s'est passé et de préparer ensuite vos questions de sorte à faire ressortir la preuve dans le même ordre chronologique.

Exemple

- Joe a planifié une fête.
- Il a invité des amis et ces derniers ont à leur tour invité leurs amis.
- À 22 h, il y avait au moins 50 personnes à la fête.

4^e étape : présenter votre conclusion (il est préférable de terminer avec un seul point)

- Posez quelques questions pour conclure le témoignage.

>> LES DIFFÉRENTS TYPES DE QUESTIONS AU COURS D'UN INTERROGATOIRE

- **Questions suggestives**

Vous pouvez utiliser ce type de questions lorsque vous présentez des faits qui ne sont pas contestés ou lorsque vous faites des remarques introductives.

- **Questions de transition (pour passer d'un sujet à un autre)**

Vous pouvez aisément passer d'un sujet à un autre en indiquant au juge ou au jury quelle est la prochaine étape de votre interrogatoire en posant une question ou en faisant une remarque à votre témoin.

Exemple

☞ Maintenant, agente Gomez, j'aimerais que nous nous attardions à ce qui s'est passé lorsque vous avez trouvé le fusil.

- **Questions qui visent à faire ressortir les points les plus importants de votre preuve**

Assurez-vous de bien faire ressortir les points les plus importants de votre preuve. Il est essentiel de faire ressortir l'histoire de votre témoin patiemment et prudemment de façon à présenter toute la preuve de façon graduelle et naturelle.

Exemple

☞ M. Bourgeois, au cours de la soirée du 8 novembre 2010, étiez-vous à la maison?

☞ À quelle heure êtes-vous arrivé à la maison ce jour-là?

☞ Maintenant, M. Bourgeois, je vous demanderais de bien vouloir dire à cette Cour de façon claire et précise ce qui s'est passé ce soir-là.

Cette question permet au témoin d'expliquer ce qui s'est passé selon lui.

☞ Qu'avez-vous vu lorsque la porte s'est ouverte?

- **Les questions ouvertes**

Presque toutes les questions posées au cours d'un interrogatoire principal sont des questions ouvertes.

Les questions ouvertes permettent au témoin de parler librement sur un sujet en particulier. Il ne devrait pas y avoir d'interruption. Ces questions permettent au témoin de raconter son histoire.

[SECONDAIRE] ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE | PROCÈS FICTIF

🗨️ J'ai cru comprendre que, pendant la soirée du 8 novembre, vous étiez dans votre appartement lorsque la fête de l'accusé se déroulait à côté...

🗨️ Pouvez-vous nous raconter clairement et précisément ce qui s'est passé cette soirée-là?

🗨️ Pouvez-vous nous raconter ce qui s'est passé après que Joe soit venu à la porte et poursuivre votre histoire à partir de ce moment?

18

Vos questions doivent faire ressortir toute l'histoire que peut raconter ce témoin.

Vous devez faire ressortir toutes les réponses que vous voulez entendre – vous devrez peut-être préciser vos questions afin de faire ressortir des renseignements supplémentaires.

Exemple

M. Bourgeois a indiqué dans son témoignage qu'il a frappé à la porte, qu'il y avait plusieurs personnes, etc. Il se peut que vous deviez lui poser une question supplémentaire pour savoir combien de personnes il y avait à la fête :

🗨️ Maintenant, pouvez-vous dire à la Cour combien de personnes il y avait dans l'appartement selon vous?

🗨️ Aviez-vous vu M. Wilson avant le 8 novembre?

🗨️ L'avez-vous reconnu?

Lorsque vous posez vos questions, vous pouvez répéter ce que le témoin a dit. Par exemple, vous pourriez demander au témoin :

🗨️ Après ça, qu'est-il arrivé?

Mais il serait préférable de dire :

🗨️ Après avoir trouvé le fusil sous le sofa, qu'avez-vous fait?

[SECONDAIRE] ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE | PROCÈS FICTIF

↳ Pendant l'interrogatoire :

- n'interrompez pas le témoin;
- mettez l'accent sur la preuve la plus importante en répétant, à la prochaine question, ce que le témoin vient de vous dire;
- demandez au témoin de répéter sa réponse : « Je veux m'assurer d'avoir bien compris... »;
- assurez-vous que l'interrogatoire se déroule sans heurts.

19

B. CONTRE-INTERROGATOIRE

>> QU'EST-CE QU'UN CONTRE-INTERROGATOIRE?

- Un contre-interrogatoire, c'est poser des questions au témoin de la partie adverse.
- La Couronne procède au contre-interrogatoire des deux témoins de la défense et la défense procède au contre-interrogatoire des deux témoins de la Couronne.

>> LES OBJECTIFS D'UN CONTRE-INTERROGATOIRE

- Obtenir des renseignements du témoin qui pourraient :
 - affaiblir le cas de la partie adverse;
 - démontrer que le témoin n'est pas crédible;
 - être utiles pour votre cas.
- Mettre en doute la crédibilité du témoin de la partie adverse.
- Tenter de faire admettre quelque chose au témoin.
- Tout sujet et toute question qui se rapporte à la cause peuvent faire partie du contre-interrogatoire.
- N'argumentez pas avec le témoin. Présentez plutôt des énoncés de fait avec lesquels le témoin peut se déclarer d'accord ou non.
- Dès que vous avez réussi à faire admettre au témoin ce que vous vouliez qu'il admette, cessez de l'interroger à ce sujet – ne prenez pas le risque de poser une dernière question qui permettrait au témoin de modifier ce qu'il vient de dire.

>> COMMENT PRÉPARER SON CONTRE-INTERROGATOIRE

Examinez la preuve et concentrez-vous sur les faits qui vous permettront de mettre en doute la crédibilité du témoin ou qui vous permettront de faire admettre quelque chose au témoin. Préparez ensuite vos questions en conséquence.

>> UTILISER DES QUESTIONS SUGGESTIVES EN CONTRE-INTERROGATOIRE

20

- Questions qui suggèrent directement ou indirectement la réponse que vous voulez obtenir du témoin.
- Exemple d'une question suggestive : « Vous êtes allé au magasin ce soir-là, n'est-ce pas? » C'est une question suggestive, car elle suggère la réponse voulue; la question laisse entendre que le témoin est allé au magasin ce soir-là.
- Une question qui n'est pas suggestive serait : « Où êtes-vous allé ce soir-là? » Cette question invite le témoin à vous dire ce qu'il veut dire et non pas ce que vous voulez qu'il dise.

Exemple :

🗨️ M. Bourgeois, seriez-vous d'accord pour dire qu'il y avait plusieurs personnes à la fête?

🗨️ Seriez-vous également d'accord pour dire qu'il y avait plusieurs jeunes près de la porte et que ces jeunes criaient contre vous?

🗨️ Seriez-vous d'accord pour dire qu'il y avait plus d'une personne avec un fusil à la main?

🗨️ Seriez-vous également d'accord pour dire que vous ne pouvez pas décrire chaque personne qui avait un fusil en main?

>> CONSEILS POUR LES TÉMOINS EN CONTRE-INTERROGATOIRE

- Parlez lentement et clairement.
- Écoutez attentivement les questions qu'on vous pose.
- Répondez seulement à la question qui vous a été posée.

[SECONDAIRE] ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE | PROCÈS FICTIF

- Si vous ne vous souvenez pas de la réponse ou si vous ne connaissez pas la réponse, dites-le.
- Si vous n'avez pas compris la question, demandez à l'avocat de répéter la question.
- Soyez prêt! Au cours d'un contre-interrogatoire, l'avocat tentera de s'attaquer à votre crédibilité, de démontrer que vous n'êtes pas fiable, que vous êtes un menteur, un incompetent et plusieurs autres choses déplaisantes.

FICHE 4 – Objections

Si l’avocat de la partie adverse pose une question ou présente un fait avec lequel vous n’êtes pas d’accord pendant qu’il interroge un témoin, vous pouvez vous lever et dire :
« Objection! ».

L’une des objections les plus courantes est le oui-dire. Cette objection est soulevée lorsque le témoin présente une preuve dont il n’a pas été témoin lui-même. Cependant, si le témoin rapporte ce que l’une des parties au litige a dit et qu’il l’a lui-même entendu le dire, il s’agit d’une confession et non d’un oui-dire. Le oui-dire est un aspect complexe du droit.

22

Une autre objection que l’on utilise souvent est la pertinence de la preuve. Cette objection est soulevée lorsque la preuve que tente de présenter une partie n’est pas pertinente aux questions en litige.

Objections aux questions

- Question pas pertinente
- Question demandant au témoin d’exprimer une opinion – on ne peut utiliser cette objection que lorsque certaines questions sont posées, comme lorsqu’on demande au témoin d’estimer l’âge ou d’exprimer une opinion sur la réaction d’une personne (p. ex. il était fâché). Seul un témoin expert peut donner son opinion.
- Question qui demande au témoin de tirer une conclusion – ce n’est pas le rôle du témoin, mais bien celui du juge ou du jury.
- Question suggestive – comme nous l’avons expliqué, une question suggestive est seulement permise en contre-interrogatoire ou lorsqu’on présente le témoin au cours de l’interrogatoire principal.
- Question demandant au témoin de spéculer – la question demande au témoin de donner des renseignements qu’il ne peut pas connaître.
- Question qui présume un fait qui ne fait pas partie de la preuve.

Objections aux réponses

- Pas pertinent
- Conclusion
- Opinion
- Oui-dire

FICHE 5 : Exposé initial – Feuille de travail

L'exposé initial vous permet de présenter votre théorie de la cause ainsi que les faits importants de votre cause à la cour afin que le juge (ou le jury) rende une décision qui vous donne gain de cause.

- Bonjour Monsieur le juge (ou Madame la juge), mon nom est _____, mes collègues sont _____, _____ (insérez les noms de vos collègues). Nous représentons _____ (insérez le nom de votre client).
- Cette affaire se rapporte à... (expliquez brièvement à quoi se rapporte la cause, ce qui est arrivé au cours de l'incident à l'origine de l'affaire et la culpabilité (si vous êtes procureur de la Couronne) ou l'innocence (si vous êtes avocat de la défense) de l'accusé).
- Aujourd'hui, nous allons entendre le témoignage d'un témoin, _____ (insérez le nom du témoin). Avec son témoignage, nous allons démontrer que....
- Lorsque vous aurez entendu toute la preuve que nous avons à vous présenter, nous vous demanderons de conclure que l'accusé est coupable / innocent des crimes dont il est accusé.

FICHE 6 : Plaidoirie – Feuille de travail

La plaidoirie est votre dernière chance de résumer votre cause pour la cour. Pensez à cinq raisons, points importants ou éléments de preuve dont le juge (ou le jury) devrait tenir compte pour vous donner gain de cause.

Plaidez que la version des faits que vous avez présentée au moyen de vos témoins démontre la culpabilité / l'innocence de l'accusé.

24

- Bonjour Monsieur le juge (ou Madame la juge), mon nom est _____.
- Monsieur le juge (ou Madame la juge), vous avez entendu ce matin le témoignage de _____ (nom de votre témoin). Pendant son témoignage, il / elle a expliqué que... (répétez la preuve dont vous voulez que la Cour tienne compte pour rendre son verdict).
- Nous vous soumettons que... (résumez ce que vous avez fait afin de prouver votre cause)
 - Nous avons donc prouvé hors de tout doute raisonnable que... (si vous êtes procureur de la Couronne)
 - La Couronne n'a donc pas réussi à prouver hors de tout doute raisonnable que... (si vous êtes avocat de la défense)
- Pour les raisons que nous vous avons soumises, nous vous demandons respectueusement d'acquitter / de déclarer coupable _____
_____ (insérez le nom de l'accusé) de toutes les infractions dont il / elle est accusé.

FICHE 7 : Diagramme d'une salle d'audience

